
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN**

SIEGE

143 rue du château
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

DECISION DU PRESIDENT

N° D2025-015

Objet : Subventions liées à l'habitat pour la réalisation de travaux dans le cadre des aides à l'Habitat

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2018-079 du 12 avril 2018 approuvant le lancement de la précédente OPAH ;

VU la délibération n° 2019-015 du 13 février 2019 approuvant la mise en place des aides pour les propriétaires dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique locale ;

VU la délibération n° 2023-108 en date du 25 mai 2023 apportant une modification des aides durant la période transitoire entre les deux OPAH ;

VU la délibération n°2023-150 en date du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière des subventions liées à l'habitat dans le cadre de l'OPAH ou du programme « Habiter Mieux » ;

VU la délibération n° 2023-296 approuvant le lancement de la nouvelle OPAH pour la période 2024-2027 ;

- **DECIDE** d'attribuer une aide en faveur des propriétaires occupants et bailleurs ci-dessous pour la réalisation de travaux de réhabilitation globale, d'autonomie et de précarité énergétique :

Dans le cadre de la nouvelle OPAH :

- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme MICHEL Denise – 01800 BOURG-SAINT-CHRISTOPHE
- Une aide de 1 112 € pour le dossier de Mme GHYS Martine – 01150 SAINTE-JULIE
- Une aide de 543 € pour le dossier de Mme NEVES PEREIRA Marie Madalena – 01150 SAULT-BRENAZ
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de M. FLACHEZ Pierre – 01800 FARAMANS
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. TISSOT Jean-Pierre – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 446 € pour le dossier de M. PITTION Gabriel – 01150 VILLEBOIS
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de Mme DURY Lorine – 01470 MONTAGNIEU

.../...

- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. RAVENEAU Simon – 01500 BETTANT
- Une aide de 1 289 € pour le dossier de M. GOBET Leo – 01360 LOYETTES
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de M. BALAIN Michel – 01500 DOUVRES
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de Mme TERRIER Marie-Thérèse – 01470 BENONCES
- Une aide de 259 € pour le dossier de M. BUDNA Hervé – 01680 LHUIS
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme BOURDIN Georgette – 01470 SERRIERES-DE-BRIORD
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de Mme CORNET-FRANCO Christine – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. LOPES Louis – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de Mme TISSOT Claire – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de Mme LLOBET Coline – 01230 TENAY
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de Mme BRACHET-ROUSSET Véronique – 01150 SAULT-BRENAZ
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de Mme REY Isabelle – 01230 SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de Mme BELLATON Laurence – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 814 € pour le dossier de Mme COLIN Maryse – 01470 SERRIERES-DE-BRIORD
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de Mme NAFIR Fatima – 01150 LEYMENT.

Dans le cadre de la Plateforme :

- Une aide de 750 € pour le dossier de M. GADIOLET Baptiste – 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de Mme COURBON Alienor – 01800 FARAMANS
- Une aide de 750 € pour le dossier de Mme BURLET Christèle – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. FLEURY Didier – 01800 PEROUGES
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. GADIOLET Baptiste – 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. TOURNAYRE Bernard – 01500 AMBRONAY.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.*

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 12 février 2025

Publiée le **18 FEV. 2025**

Fait à Chazey-sur-Ain, le 12 février 2025.

Le Président
de la Communauté de communes

Jean-Louis GUYADER

